Comprendre l'urbanisme pour mieux vendre

NOUVEAUTÉ | SUR-MESURE | INTER ENTREPRISE

Objectif de formation

Intégrer l'urbanisme dans la prise de mandat. Améliorer sa compétence pour fidéliser ses clients. Sécuriser la transaction.

Programme

Introduction

Les règles d'urbanisme : RNU, règles locales : POS/PLU/règles particulières
Les servitudes d'utilité publique : comment les identifier ?
Vérifier les autorisations d'urbanisme sur un bien à vendre
Les renseignements et autorisations d'urbanisme : CU/DP/PC/PA

Cas pratiques

Quelles autorisations pour quels travaux ?

Les divisions foncières : lotissements soumis à DP ou PA ?
Les sanctions du défaut d'autorisation : informer sur les risques, décharger sa responsabilité
Le changement d'usage et de destination des biens immobiliers : focus sur la loi ALUR et locations touristiques et saisonnières
Le DPU : fonctionnement et droit à commission à l'agence
Les conditions suspensives liées à l'urbanisme : autorisations de PC / DPU
Quelques jurisprudences sur la responsabilité de l'agent immobilier

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Les titulaires de la carte professionnelle mentionnée à l'article 1er du décret du 20 juillet 1972 ou lorsqu'il s'agit de personnes morales, leur représentant légal et statutaire. Les personnes mentionnées au dernier alinéa de l'article 3 de la loi du 2 janvier 1970 qui assurent la direction d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureau. Les personnes, salariées ou non, habilitées par le titulaire de la carte professionnelle à négocier, s'entremettre ou s'engager pour le compte de ce dernier.

Durée

1 Jour dont 7 Heures en centre

Tarif(s) net de taxe

395 € par stagiaire

Adresse

Site de Lorient
21 quai des Indes,
CS 30362,

56323 Lorient

https://www.cci-formation-bretagne.fr

Les conditions d'admission

Prérequis
Aucun pré-requis

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques
Elargir ses connaissances sur les règles et les contraintes en urbanisme. Analyser les biens à vendre pour proposer une mise en valeur, ou identifier les risques (constructions sans autorisation)

▶ PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations
Dans le cadre de notre process Qualité, évaluation systématique des éléments acquis en fin de formation.

Modalités pédagogiques
Apports théoriques et méthodologiques . Exercices pratiques d'entraînement

Les sessions

Lorient

- Nous contacter

Date et mise à jour des informations : 12/09/2025

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Contacts

SIMON NATHALIE
nathalie.simon@bretagne.cci.fr
CCI BRETAGNE - N° d'activité
21 quai des Indes,CS 30362, - 56323 Lorient
Tél. : 02 99 25 41 01 - nathalie.simon@bretagne.cci.fr - https://www.cci-formation-bretagne.fr

CCI FORMATION BRETAGNE